

Dans le premier chapitre seront présentés les caractères physiques de la zone d'étude.

Le deuxième chapitre, sera consacré à la cartographie établie à partir de l'interprétation des photographies aériennes.

Le troisième chapitre concerne l'apport de l'imagerie spatiale dans la confection des cartes, aussi bien par le biais des traitements analogiques, que numériques.

Le quatrième chapitre, traitera de l'apport des données numériques dans l'évaluation des variables écologiques.